



**Conseil Municipal
de la Commune de MUNCQ-NIEURLET**

SEANCE DU JEUDI 23 FÉVRIER 2023

Nombre de Membres		L'an deux mil VINGT-TROIS le VINGT-TROIS FÉVRIER à 19 h 00
Conseil	15	le Conseil Municipal de cette Commune régulièrement convoqué
En exercice	15	s'est réuni au nombre prescrit par la loi dans la Salle de la Mairie
<u>Présents</u>	8	sous la Présidence de Monsieur R.LANDRON, Adjoint délégué.

Présents : tous à l'exception de M Biat.E donnant pouvoir à
M Landron.R- Mme Hollant Cadet.E donnant pouvoir à Mme Paux.C -
Mme Courbot Erckelboudt.C donnant pouvoir à M Limousin Florent
M Caffray.L.- Mme Lesne Hocquette.S - Mme Guilbert Denis.S –
M Erckelboudt.G donnant pouvoir à M Blot.F.

Convocation
Du 16 Février 2023 Le Conseil a choisi pour secrétaire Monsieur LIMOUSIN Florent

La liste des délibérations, qui remplace le compte-rendu des séances du Conseil Municipal à compter du 1^{er} juillet 2022, a pour objet d'assurer l'information rapide du public sur l'activité de l'organe délibérant. (Ordonnance n° 2021-1310 du 7/10/202) [Article L.2121-25 modifié du CGCT]

Le procès-verbal sera affiché dans les huit jours suivant la prochaine réunion.

- Délibération n° DCM/2023/01/01 - Reconduction de l'OTS (Organisation du temps scolaire) : **Approuvée.**
- Délibération n° DCM/2023/01/02 - Création, ouverture et tarif du ticket cantine : **Approuvée.**
- Délibération n° DCM/2023/01/03 - Règlement de la cantine : **Approuvée.**
- Délibération n° DCM/2023/01/04 - Convention PAYFIP pour le paiement de la cantine : **Approuvée.**
- Délibération n° DCM/2023/01/05 - Liste « Participation citoyenne » : **Approuvée.**
- Délibération n° DCM/2023/01/06 - Création d'un poste en contrat contractuel Agent technique pour la cantine : **Approuvée.**
- Délibération n° DCM/2023/01/07 - Changement de contrat pour Agent technique contractuel : **Approuvée.**
- Délibération n° DCM/2023/01/08 - Transmission des actes administratifs en Sous-Préfecture : **Approuvée.**